

Le Droit d'Auteur

Revue mensuelle
des Bureaux internationaux réunis
pour la protection de la propriété
intellectuelle (BIRPI)

80^e année - N° 11

Novembre 1967

Sommaire

	Page
CONFÉRENCE DE STOCKHOLM DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 1967	
— Liste des participants	267
— Organes de la Conférence	277
— Comité d'organisation suédois de la Conférence	278
ÉTUDES GÉNÉRALES	
— Le « droit de mise en circulation » dans le droit d'auteur. Etude de droit comparé (<i>Stig Strömholt</i>)	279
CHRONIQUE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES	
— Unesco. 14 ^e Session de la Conférence générale (Paris, 25 octobre-30 novembre 1966). Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale	302
NOUVELLES DIVERSES	
— Allemagne (Rég. féd.). Inauguration du nouveau siège de l'Institut Max Planck pour l'étude des droits étrangers et du droit international en matière de brevets, de droit d'auteur et de concurrence, Munich	303
NÉCROLOGIE	
— Jean Vilbois	304
BIBLIOGRAPHIE	
— Les conventions internationales (André Françon)	305
— Urheberrecht der Sowjetunion — Einführung und Quellen (Dietrich A. Loeber) .	305
— Pneumatiki Idiotektesia (Georges Koumantos)	305
— Copyright Thought in Continental Europe: its Development, Legal Theories and Philosophy — A selected and annotated bibliography (Francis J. Kase)	306
— Le contrat d'édition musicale (Nicolas Rouart)	306
CALENDRIER	
— Réunions des BIRPI	306
— Réunions d'autres Organisations internationales s'occupant de propriété intel- lectuelle	307

CONFÉRENCE DE STOCKHOLM DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE, 1967

LISTE DES PARTICIPANTS

I. Etats

AFRIQUE DU SUD

Chef de la Délégation

Theodorus Schoeman, Avocat à la Cour suprême; Assistant Registrar of Patents, Département du Commerce et de l'Industrie.

Membres de la Délégation

James Thomas Kruger, Avocat à la Cour suprême, Membre du Parlement.
Gerrit Albert De Bruyn, Directeur, South African Broadcasting Corporation.
Stefanus Erich Dionysius Hofmeyr, Secrétaire commercial, Légation à Stockholm.

ALGÉRIE

Chef de la Délégation

Aziz Hacene, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Stockholm.

Membres de la Délégation

Nadjib Boulbina, Conseiller, Ministère des Affaires étrangères.
Djemaledine Berrouka, Conseiller, Ministère des Affaires étrangères.
Mohamed Agag, Sous-Directeur, Ministère de l'Industrie et de l'Energie.
Azzeddine Bendiab, Chef de Division, Office national de la propriété industrielle.

Observateur

Moktar Bou-Abdallah, Conseiller, Ministère de l'Information.

ALLEMAGNE (République fédérale)

Chef de la Délégation

Walter Truckenbrodt, Ministerialdirigent, Ministère des Affaires étrangères.

Chefs adjoints de la Délégation

Kurt Haertel, Président, Office allemand des brevets.
Eugen Ulmer, Professeur à l'Université de Munich.

Membres de la Délégation

Gerhard Schneider, Ministerialrat, Ministère fédéral de la Justice.
Albrecht Krieger, Ministerialrat, Ministère fédéral de la Justice.
Romuald Singer, Regierungsdirektor, Office allemand des brevets.
Heribert Mast, Regierungsdirektor, Ministère fédéral de la Justice.
Kurt Schiefler, Regierungsdirektor, Ministère fédéral de la Justice.
Karl Heinz Kunzmann, Legationsrat, Ministère des Affaires étrangères.
Dirk Itel Rogge, Landgerichtsrat, Ministère fédéral de la Justice.
Dietrich Reimer, Avocat.

ARGENTINE

Chef de la Délégation

Eduardo Tomás Pardo, Ambassadeur à Stockholm.

Membre de la Délégation

Luis María Lanrelli, Mission permanente auprès des Nations Unies à Genève.

AUSTRALIE

Chef de la Délégation

Karl Barry Petersson, Commissioner of Patents, Office des brevets.

Membres de la Délégation

Alfred Capel King, Avocat.
Lindsay James Curtis, Senior Assistant Secretary, Attorney General's Department.
John Henry Allen Hoyle, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

AUTRICHE

Chef de la Délégation

Gottfried Thaler, Président du Bureau des brevets.

Chef adjoint de la Délégation

Rohert Dittrich, Sektionsrat, Ministère fédéral de la Justice.

Membres de la Délégation

Thomas Lorenz, Ratssekretär, Bureau des brevets.
Helmut Tades, Sektionsrat, Ministère fédéral de la Justice.
Gerhard Karsch, Conseiller juridique, Chambre fédérale de l'Economie et de l'Industrie.
Wolfgang Ploderer, Directeur, Société Anstro-Mechana.

BELGIQUE

Chef de la Délégation

F. Cogels, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Gérard L. de San, Directeur général et Conseiller juridique, Ministère de l'Education nationale et de la Culture.
F. van Isacker, Avocat, Professeur à l'Université de Gand.
Loris Hermans, Conseiller, Chef de Service, Ministère des Affaires économiques.
Arthur Schurmans, Directeur, Ministère des Affaires économiques.
Jacques Bocqué, Conseiller adjoint, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.
J. Schokkaert, Conseiller adjoint, Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.
Jacques Degavre, Secrétaire d'Administration, Service de la propriété industrielle, Ministère des Affaires économiques.
Edgard Hoolants, Directeur général, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs.
Albert Namurois, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision belge.

BRÉSIL

Chef de la Délégation

Luis Leivas Bastião Pinto, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Mauro Fernando Coutinho Camarinha, Directeur du Département national de la propriété industrielle, Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Joracy Camargo, Président, Société brésilienne des auteurs dramatiques.

Membres adjoints

Luís Leonardos, Avocat.

Cláudio de Souza Amaral, Avocat.

Conseillers

Jorge Carlos Ribeiro, Secrétaire d'Ambassade, Délégation permanente auprès des Nations Unies à Genève.

Sérgio Caldas Mercador Abi-Sad, Secrétaire d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères.

BULGARIE**Chef de la Délégation**

Lalin Gantchev, Ambassadeur à Stockholm.

Chef adjoint de la Délégation

Vladimir Koutikov, Professeur à la Faculté de droit, Université de Sofia.

Membres de la Délégation

Lucien Avramov, Directeur, Office pour la protection du droit d'auteur. Ivan Ivanov, Ingénieur, Directeur, Institut des inventions et rationalisations.

Georgi Ossikowski, Chef du Département du droit international et des marques de commerce, Institut des inventions et rationalisations.

Vladimir Vassilev, Directeur du Département des brevets et marques de commerce, Chambre de commerce.

CAMEROUN**Chef de la Délégation**

Denis Ekani, Directeur général, Office africain et malgache de la propriété industrielle.

CANADA**Chef de la Délégation**

Arthur J. Andrew, Ambassadeur à Stockholm.

Chefs adjoints de la Délégation

Jean Miquelon, Q. C., Deputy Registrar General, Chef du Bureau des brevets.

Jean Richard, Membre du Parlement, Avocat.

Roy M. Davidson, Bureau des brevets, Département du Registrar General.

Conseillers

Jacques R. Alleyn, Conseiller général, Radiodiffusion canadienne.

Jean-Charles Bonenfant, Bibliothèque du Parlement, Province de Québec.

A. A. Keyes, Liaison Officer, Conseil national du cinéma.

Roy C. Sharp, Q. C., Directeur, Institut du droit d'auteur.

Olivier Mercier Gouin, Radiodiffusion canadienne.

Secrétaire

Bruce C. McDonald, Faculté de droit, Queen's University, Kingston.

CHILI**Observateur**

Enrique Carvallo, Deuxième Secrétaire d'Amhassade, Stockholm.

COLOMBIE**Chef de la Délégation**

Juan Gilberto Moreno, Chargé d'affaires a. i., Ambassade à Stockholm.

CONGO (Brazzaville)**Chef de la Délégation**

Auguste Roch Gandzadi, Procureur général près la Cour d'appel et près la Cour suprême, Bâtonnier de l'Ordre des avocats, Professeur de droit.

Membre de la Délégation

Jean-Grégoire Boukoulou, Directeur de la Culture et des Arts, Ministère de l'Information.

CONGO (Kinshasa)**Chef de la Délégation**

Gustave Mulenda, Premier Secrétaire d'Ambassade à Berne.

CORÉE (République de)**Observateur**

Sangchin Lee, Deuxième Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

CÔTE D'IVOIRE**Chef de la Délégation**

Denis Coffi Bilé, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Londres.

Chef adjoint de la Délégation

François-Joseph Amon d'Ahy, Inspecteur général des Affaires administratives.

Membre de la Délégation

Ibrahima Tonré, Directeur de la Coopération internationale, Ministère des Affaires étrangères.

CUBA**Chef de la Délégation**

Mario García Inchaustegui, Directeur des Organisations internationales, Ministère du Commerce extérieur.

Membre de la Délégation

José Santesteban, Directeur des Affaires juridiques, Ministère de l'Industrie.

DANEMARK**Chef de la Délégation**

Janus A. W. Paludan, Directeur général adjoint des Affaires politiques et juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

Chef adjoint de la Délégation

Willi Weincke, Chef de Département, Ministère des Affaires culturelles.

Membres de la Délégation

Erik P. Tuxen, Directeur, Office des brevets d'invention et marques de fabrique.

Torben Lund, Professeur à l'Université d'Aarhus.

Julie M. Olsen (Mme), Chef de Département, Office des brevets d'invention et marques de fabrique.

Dagmar A. Simonsen (Mme), Chef de Département, Office des brevets d'invention et marques de fabrique.
 Kurt Haulrig, Juge au Tribunal de première instance.
 Edvard Jeppesen, Chef de Service, Ministère des Affaires culturelles.
 Hans Jacob Kjaer, Secrétaire, Ministère des Affaires culturelles.

Conseiller

Erik Carlsen, Directeur général, Radiodiffusion danoise.

Conseillers adjoints

Einar Jensen, Directeur des Affaires économiques, Radiodiffusion danoise.
 Axel Fischer, Chef du Secrétariat, Radiodiffusion danoise.

ÉQUATEUR**Chef de la Délégation**

Enrique Sánchez Barona, Ministre, Chargé d'affaires à Stockholm.

ESPAGNE**Chef de la Délégation**

José Felipe De Alcover y Sureda, Ambassadeur à Stockholm.

Chefs adjoints de la Délégation

Electo José García Tejedor, Directeur des Organisations internationales, Ministère des Affaires étrangères.
 Antonio Fernández Mazarambroz y Martín Raban, Chef du Registre de la propriété industrielle.

Membres de la Délégation

José Miguel Gómez-Acebo y Pombo, Directeur, Ministère des Affaires étrangères.
 José Raya Mario, Secrétaire général des Archives et Bibliothèques.
 Francisco Sanabria Martín, Chef du Service de coordination, Sous-Secrétariat à l'Information et au Tourisme.
 Julio Delgado y Montero Ríos, Chef du Cabinet technique administratif, Registre de la propriété industrielle.
 Florencio Fiscovich de Fries, Conseiller d'Ambassade à Stockholm.

Conseillers

Jesús María De Arozamena, Directeur général de la Société générale des auteurs.
 Joaquín Agustí Peyroch, Président, Groupement de la distribution cinématographique, Syndicat national du spectacle.
 Eduardo García De Enterría, Conseiller juridique, Groupement de l'exploitation cinématographique, Syndicat national du spectacle.

Secrétaire

José Montero De Pedro, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**Délégué (Chef de la Délégation)**

Eugene M. Braderman, Deputy Assistant Secretary of State, Département d'Etat.

Délégués adjoints

Edward J. Brenner, Commissioner of Patents, Département du Commerce.
 Ahraham L. Kaminstein, Register of Copyrights, Library of Congress.
 Harvey J. Winter, Assistant Chief, Business Practices Division, Bureau of Economic Affairs, Département d'Etat.

Conseillers membres du Congrès des Etats-Unis d'Amérique

Quentin N. Burdick, Sénateur.
 Robert W. Kastenmeier, Député.

Conseillers

Thomas C. Brennan, Committee on the Judiciary, Sénat des Etats-Unis d'Amérique.
 Francis C. Browne, Président, International Patent and Trademark Association.
 Evelyn F. Burkey (Mlle), Executive Director, Writers Guild of America, Inc.
 Robert V. Evans, General Attorney, Columbia Broadcasting System, Inc.
 Leonard Feist, Executive Secretary, National Music Publishers' Association, Inc.
 Herman Finkelstein, General Counsel, American Society of Composers, Authors and Publishers.
 Herbert Fuchs, Committee on the Judiciary, Chambre des Représentants des Etats-Unis d'Amérique.
 Betty C. Gough (Mlle), Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique, Genève.
 Warren E. Hewitt, Mission permanente des Etats-Unis d'Amérique, Genève.
 Sydney M. Kaye, General Counsel, Broadcast Music, Inc.
 Leon Kellman, Counsel, American Guild of Authors and Composers.
 Joseph M. Lightman, Bureau of International Commerce, Département du Commerce.
 Bella L. Linden (Mme), Counsel, American Textbook Publishers Institute.
 Horace S. Manges, Counsel, American Book Publishers Council, Inc.
 Kelsey M. Mott (Mme), Attorney Advisor, Office of the Register of Copyrights, Library of Congress.
 Sylvia E. Nilsen (Mlle), Deputy Assistant Legal Advisor, Département d'Etat.
 Gerald D. O'Brien, Assistant Commissioner of Patents, Département du Commerce.
 Barbara Ringer (Mlle), Assistant Register of Copyrights, Library of Congress.
 Sidney A. Schreiber, Secrétaire, Motion Picture Association of America, Inc.
 John Schulman, Vice-Président, American Patent Law Association.
 A. L. Snow, Président, United States Trademark Association.

Secrétaire

Daniel H. Clare, Office of International Conferences, Département d'Etat.

ÉTHIOPIE**Observateur**

Getaneh Haile-Mariam, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

FINLANDE**Chef de la Délégation**

Paul Gustafsson, Directeur des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

Erkki Tuuli, Directeur général, Bureau national des brevets et de l'enregistrement des marques de fabrique.
 Berndt Godenhielm, Professeur de droit à l'Université d'Helsinki.
 Ragnar Meinander, Directeur des Affaires générales, Ministère de l'Education.
 Niilo Eerola, Directeur adjoint, Bureau national des brevets et de l'enregistrement des marques de fabrique.

Conseiller

Klaus Lagus, Avocat.

Secrétaire

Juhani Muonen, Attaché, Ministère des Affaires étrangères.

FRANCE

Chef de la Délégation

Bernard de Menthon, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères.

Délégués

Marcel Boutet, Avocat à la Cour, Vice-Président de la Commission de la propriété intellectuelle, Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles.

Marcel Cazé, Chef du Département des Affaires juridiques à l'Office de Radiodiffusion-Télévision Française.

Henri Deshois, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.

Roger Gajac, Conseiller juridique, Institut national de la propriété industrielle.

André Kerever, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Cabinet du Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles.

Roger Labry, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères.

Yves Mas, Conseiller d'Ambassade, Ministère des Affaires étrangères.

François Miquel, Conseiller culturel, Ambassade de France en Suède.

Paul Nollet, Inspecteur général, Ministère de l'Industrie.

Jean-Paul Palewski, Président du Conseil supérieur de la propriété industrielle.

Charles Rohmer, Chef du Bureau du droit d'auteur, Ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles.

François Savignon, Directeur de l'Institut national de la propriété industrielle.

Robert Touzery, Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Chef de service au Ministère de l'Information.

Gérard Valter, Centre national de la cinématographie française.

Conseillers

Henri Calef, Président, Association des auteurs de films.

Roger Fournier, Secrétaire général, Chambre syndicale de la production cinématographique.

André Géranton, Conseiller juridique, Syndicat national des éditeurs.

Jean-Pierre Halévy, Chargé de mission, Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères chargé de la coopération.

Robert Lemaître, Conseiller juridique au Service juridique, Ministère des Affaires étrangères.

Maurice Lenoble, Délégué général, Syndicat national de l'industrie et du commerce phonographiques.

Jean MatthysSENS, Délégué général, Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Jean Raux-Filio, Bureau des Organisations internationales, Ministère des Affaires étrangères.

Jean-Loup Tournier, Directeur général, Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

Jean Vilbois, Secrétaire général, Association juridique française pour la protection du droit d'auteur.

GABON

Chef de la Délégation

Paul Malekou, Ministre de l'Education nationale.

Membres de la Délégation

Athanase Bouanga, Directeur de l'Institut pédagogique.

Gérard Mihindou, Premier Conseiller, Ambassade à Paris.

Jean Félix Oyoue, Délégué permanent auprès de l'Unesco.

GRÈCE

Chef de la Délégation

Jason Dracoulis, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Elias Krispis, Professeur à l'Université d'Athènes.

Tassos Ioannou, Avocat à la Cour de cassation.

Dimitri Xanthopoulos, Directeur général, Société hellénique des auteurs.

GUATEMALA

Chef de la Délégation

Lars Hannell, Consul à Stockholm.

Membre de la Délégation

Frederick W. Lettström, Vice-Consul à Stockholm.

HONGRIE

Chef de la Délégation

Emil Tasnádi, Président du Bureau national des inventions.

Membres de la Délégation

István Timár, Directeur général, Bureau hongrois pour la protection des droits d'auteur.

József Bényi, Directeur adjoint, Ministère des Affaires étrangères.

Gábor Ürmösi, Chef de Service, Ministère du Commerce extérieur.

Aurél Benárd, Chef de Service adjoint, Ministère de la Justice.

Conseillers

Gyula Pusztai, Chef de Service, Bureau national des inventions.

János Zakár, Conseiller juridique principal, Bureau hongrois pour la protection des droits d'auteur.

György Pálos, Conseiller juridique, Bureau national des inventions.

INDE

Chef de la Délégation

Sher Singh, Ministre d'Etat, Ministère de l'Education.

Chefs adjoints de la Délégation

B. K. Kapur, Ambassadeur à Stockholm.

R. S. Gae, Secrétaire auprès du Gouvernement de l'Inde, Ministère des Affaires juridiques.

Membres de la Délégation

K. Krishna Rao, Joint Secretary auprès du Gouvernement de l'Inde, Conseiller juridique, Ministère des Affaires étrangères.

T. S. Krishnamurti, Deputy Secretary auprès du Gouvernement de l'Inde, Registrar of Copyrights, Ministère de l'Education.

S. C. Shukla, Deputy Registrar of Copyrights, Ministère de l'Education.

INDONÉSIE

Chef de la Délégation

Ibrahim Jasin, Deuxième Secrétaire (Affaires économiques), Ambassade à Stockholm.

IRAN

Chef de la Délégation

Akbar Daraï, Ambassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Mehdi Naraghi, Directeur, Office d'enregistrement des sociétés et de la propriété industrielle.

Mohamed Amine Kardan, Attaché d'Ambassade à Stockholm.

Iradj Said-Vaziri, Département juridique, Ministère des Affaires étrangères.

IRLANDE*Chef de la Délégation*

J. J. Lennon, Controller of Patents, Designs and Trade Marks,
Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Membre de la Délégation

M. J. Quinn, Principal Officer, Ministère de l'Industrie et du
Commerce.

Conseiller

F. O'Hannracháin, Conseiller juridique, Radiodiffusion et Télévision
irlandaise.

ISLANDE*Chef de la Délégation*

Arni Tryggvason, Ambassadeur à Stockholm.

Membre de la Délégation

Hannes Hafstein, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

ISRAËL*Chef de la Délégation*

Ze'ev Sher, Registrar of Patents, Designs and Trade Marks, Ministère
de la Justice.

Chef adjoint de la Délégation

Gavriel Gavrieli, Conseiller, Ambassade à Stockholm.

Membres de la Délégation

Peter Elman, Senior Principal Assistant to the Attorney General of
Israel, Ministère de la Justice.

Elhanan Shanoon, Premier Secrétaire (Affaires économiques),
Ambassade à Stockholm.

ITALIE*Chef de la Délégation*

Tristram Alvise Cippico, Ambassadeur, Délégué aux Accords pour la
propriété intellectuelle, Ministère des Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

Giuseppe Padellaro, Directeur général des Services des informations
et de la propriété littéraire, artistique et scientifique, Présidence
du Conseil des Ministres.

Giorgio Ranzi, Directeur général, Ministère de l'Industrie, du Com-
merce et de l'Artisanat.

Dino Marchetti, Conseiller à la Cour de cassation, Chef du Service
législatif, Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Gino Galtieri, Inspecteur général, Chef du Bureau de la propriété
littéraire, artistique et scientifique, Présidence du Conseil des
Ministres.

Mosè Angel-Pulsinelli, Inspecteur général, Service des brevets,
Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Giuseppe Trotta, Conseiller à la Cour d'appel, Délégation italienne
aux Accords pour la propriété intellectuelle, Ministère des Affaires
étrangères.

Italo Bologna, Conseiller à la Cour d'appel, Ministère de l'Industrie,
du Commerce et de l'Artisanat.

Giancarlo Corradini, Conseiller de Légation, Direction générale des
Affaires économiques, Ministère des Affaires étrangères.

Stefano Falsetti, Directeur de Division, Ministère de l'Industrie, du
Commerce et de l'Artisanat.

Antonio Ciampi, Directeur général de la Société italienne des auteurs
et éditeurs, ancien chef du Bureau de la propriété littéraire, artis-
tique et scientifique.

Valerio De Sanctis, Avocat, Conseiller juridique de la Société italienne
des auteurs et éditeurs.

Conseillers

Maurizio Meloni, Bureau de la propriété littéraire, artistique et sci-
entifique, Présidence du Conseil des Ministres.

Mario G. E. Luzzati, Avocat, Président du Groupe italien de l'Associa-
tion internationale pour la protection de la propriété industrielle.

Experts

Antonio Ferrante, Avocat.

Massimo Ferrara Santamaria, Professeur. Association nationale des
producteurs cinématographiques.

Mario Ferrari, Conseiller industriel.

Pietro Frisolì, Avocat, Conseiller juridique, Syndicat national des
écrivains.

Salvatore Loi, Conseiller juridique, Association italienne des éditeurs.

Roberto Messerotti-Benvenuti, Avocat.

Carlo Zini Lamberti, Conseiller juridique, Radiotélévision italienne.

JAPON*Chef de la Délégation*

Michitoshi Takahashi, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
à Stockholm.

Chefs adjoints de la Délégation

Chihaya Kawade, Directeur général, Bureau des brevets.

Kenji Adachi, Directeur adjoint, Bureau des affaires culturelles,
Ministère de l'Education.

Membres de la Délégation

Kosaku Yoshifuji, Directeur, Seconde Division d'examen, Bureau des
brevets.

Tadashi Takada, Directeur, Première Division d'examen, Bureau des
brevets.

Masahiro Maeda, Conseiller, Ambassade à Stockholm.

Yuzuru Murakami, Chef, Section des Conventions internationales,
Bureau des traités, Ministère des Affaires étrangères.

Bunichiro Sano, Chef, Section du droit d'auteur, Bureau des affaires
culturelles, Ministère de l'Education.

Conseiller

Yoshio Nomura, Membre du Conseil gouvernemental du droit d'auteur.

Experts

Shozo Matsushita, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

Yukifusa Oyama, Secrétaire, Section du droit d'auteur, Bureau des
affaires culturelles, Ministère de l'Education.

Yuzuki Kito, Secrétaire, Section des Institutions spécialisées, Bureau
des Nations Unies, Ministère des Affaires étrangères.

Keiko Satake (Mme), Secrétaire, Section du droit d'auteur, Bureau des
affaires culturelles, Ministère de l'Education.

Akira Sugino, Troisième Secrétaire, Ambassade à Londres.

KENYA*Chef de la Délégation*

Maluki Kitili Mwendwa, Solicitor General.

Membre de la Délégation

David John Coward, Registrar General.

LIECHTENSTEIN*Chef de la Délégation*

Marianne Marxer (Mlle), Secrétaire de Légation à Berne.

LUXEMBOURG

Chef de la Délégation

Eugène Emringer, Conseiller de Gouvernement, Ministère de l'Economie nationale.

Membres de la Délégation

Jean-Pierre Hoffmann, Chef du Service de la propriété intellectuelle. Gustave Graas, Secrétaire général, Radio-Télé-Luxembourg.

MADAGASCAR

Chef de la Délégation

Olivier Ratovondriaka, Conseiller à la Cour d'appel.

Chef adjoint de la Délégation

René Razafindrataandra, Ingénieur adjoint au Directeur des Mines.

MAROC

Chef de la Délégation

Abderrahim H'ssaine, Directeur général du Bureau marocain du droit d'auteur.

Membre de la Délégation

Mohamed Saïd Abderrazik, Chef de l'Office de la propriété industrielle.

Membre adjoint

Abdelhaq Lahlou, Attaché d'Amhassade à Stockholm.

MEXIQUE

Chef de la Délégation

Ernesto Rojas y Benavides, Directeur général du droit d'auteur, Ministère de l'Education publique.

Membre de la Délégation

Adolfo Alaniz Pastrana, Avocat, Ministère des Affaires étrangères.

MONACO

Chef de la Délégation

Jean-Marie Notari, Directeur, Service de la propriété industrielle.

Membres de la Délégation

Georges Straschnov, Directeur, Service des affaires juridiques, Union européenne de Radiodiffusion.

Henry Wallenberg, Consul général à Stockholm.

NICARAGUA

Chef de la Délégation

Sten Eric Lindvall, Consul général à Stockholm.

NIGER

Chef de la Délégation

André Wright, Directeur des Affaires politiques, économiques et culturelles, Ministère des Affaires étrangères.

Membre de la Délégation

Bernard Lncas, Directeur, Office de Radiodiffusion du Niger.

NORVÈGE

Chef de la Délégation

Jens Evensen, Directeur général, Ministère des Affaires étrangères.

Chef adjoint de la Délégation

Birger Stuevold Lassen, Professeur à l'Université d'Oslo.

Membres de la Délégation

Olav Lid, Professeur à l'Université d'Oslo.

Knut Tvedt, Avocat à la Cour suprême, Conseil d'Etat pour les œuvres littéraires et artistiques, Ministère de l'Education.

Leif G. Nordstrand, Directeur, Bureau des brevets.

Sten H. Røer, Chef de Section, Bureau des brevets.

Roald Røed, Chef de Section, Bureau des brevets.

Leif C. Hartsang, Premier Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères.

OUGANDA

Chef de la Délégation

G. S. Lule, Administrateur général, Bureau des marques de fabrique ou de commerce.

PAYS-BAS

Chef de la Délégation

S. Gerbrandy, Professeur à l'Université Libre d'Amsterdam.

Chef adjoint de la Délégation

C. J. De Haan, Président du Conseil des brevets.

Membres de la Délégation

J. Verhoeve, Directeur général pour l'Education populaire et les loisirs de plein air, Ministère des Affaires culturelles.

W. G. Belinfante, Conseiller général, Ministère de la Justice.

W. M. J. C. Phaf, Chef de la Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques.

E. A. Van Nieuwenhoven Helbach, Avocat, Professeur à l'Université d'Utrecht.

G. W. Maas Geesteranus, Conseiller juridique adjoint, Ministère des Affaires étrangères.

P. L. Hazelzet, Secrétaire permanent, Comité de l'Institut national des agents de brevets.

F. M. Th. Klaver (Mme), Conseiller juridique, Ministère de la Justice.

Membres adjoints de la Délégation

J. B. Van Benthem, Vice-Président du Conseil des brevets.

D. Wechelaer, Fonctionnaire supérieur, Ministère des Affaires culturelles.

H. J. G. Pieters, Division des Affaires législatives et juridiques, Ministère des Affaires économiques.

Secrétaire

J. A. W. Schwan, Fonctionnaire supérieur, Ministère de la Justice.

PÉROU

Chef de la Délégation

Julio Fernandez-Davila, Ambassadeur à Stockholm.

Chef adjoint de la Délégation

Jorge Ramirez, Deuxième Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

Membre de la Délégation

Oswaldo Corpancho, Avocat.

PHILIPPINES

Chef de la Délégation

Lauro Baja, Vice-Consul, Ambassade à Londres.

POLOGNE

Chef de la Délégation

Michał Kajzer, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Stockholm.

Membres de la Délégation

Ignacy Czerwinski, Président de l'Office des brevets.
Eleonora Ratuszniak (Mme), Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.
Edward Drahienko, Conseiller du Ministre de la Culture et des Arts.
Jan Dalewski, Chef de la Section juridique à l'Office des brevets.
Edward Zach, Conseiller au Comité de coopération économique avec l'étranger.

Expert

Jerzy Osiecki, Vice-Directeur, Ministère des Affaires étrangères.

PORTUGAL

Chef de la Délégation

Adriano de Carvalho, Ministre plénipotentiaire, Adjoint au Directeur général des Affaires économiques, Ministère des Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

José de Oliveira Ascensão, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lisbonne.
Ruy Alvaro Costa de Moraes Serrão, Chef du Bureau de la propriété industrielle, Ministère de l'Economie.
Pedro Geraldos Cardoso, Avocat.
Maria Teresa Pereira de Castro Ascensão (Mme), Avocat.
Jorge Barbosa Pereira da Cruz, Agent de propriété industrielle.

RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

Chef de la Délégation

Mostafa Tawfik, Ambassadeur à Stockholm.

Membre de la Délégation

Kamel Hamed, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Chef de la Délégation

Louis-Pierre Gamba, Inspecteur d'enseignement primaire, Ministère de l'Education nationale.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Observateur

B. Lundh, Consulat général à Stockholm.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE DE BIÉLORUSSIE

Chef de la Délégation

Boris Kudriavtsev, Ministère des Affaires étrangères.

RÉPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIÉTIQUE D'UKRAINE

Chef de la Délégation

Michel Woldemarovich Gordon, Professeur, Docteur en droit, Ministère des Affaires étrangères.

ROUMANIE

Chef de la Délégation

Constantin Stanescu, Ambassadeur, Ministère des Affaires étrangères.

Chef adjoint de la Délégation

Lucian Marinete, Directeur de l'Office d'Etat pour les inventions.

Membre de la Délégation

Traian Preda, Conseiller au Comité d'Etat pour la Culture et l'Art.

ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

Chef de la Délégation

Gordon Grant, C. B., Comptroller-General of Patents, Designs and Trade Marks; Comptroller, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce.

Membres de la Délégation

William Wallace, C. M. G., Assistant Comptroller, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce.
Edward Armitage, Assistant Comptroller, Bureau des brevets, Ministère du Commerce.

Ronald Bowen, Principal Examiner, Département de la propriété industrielle et du droit d'auteur, Ministère du Commerce.

Gillian M. E. White (Mlle), Senior Legal Assistant, Solicitor's Department, Ministère du Commerce.

Kevin J. Chamberlain, Conseiller juridique adjoint, Ministère des Affaires étrangères.

Conseillers

E. C. Robbins, C. B. E., Conseiller juridique, British Broadcasting Corporation.

Roger Harhen, British Copyright Council.

Leslie Baker, Commission conjointe des cinq associations de l'industrie cinématographique.

SAINT-SIÈGE

Chef de la Délégation

Gunnar Sterner, Vice-Président de la Cour de première instance, Stockholm.

SÉNÉGAL

Chef de la Délégation

Assane Seck, Ministre des Affaires culturelles.

Membres de la Délégation

Ousmane Goundiam, Président de Section, Cour suprême.
Louis Ledoux, Conseiller juridique, Cabinet du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat.

SUÈDE

Chef de la Délégation

Herman Kling, Ministre de la Justice.

Chef adjoint de la Délégation

Torwald Hesser, Conseiller à la Cour suprême.

Membres de la Délégation

Åke von Zweigbergk, Directeur général de l'Office national des brevets et de l'enregistrement.

Göran Borggård, Directeur des Affaires juridiques et administratives, Ministère du Commerce.

Love Kellberg, Directeur des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

Ulf Nordenson, Chef de Département, Ministère de la Justice.

Seve Ljungman, Professeur, Université de Stockholm.

Svante Bergström, Professeur, Université d'Uppsala.

Claës Uggla, Conseiller juridique, Cour d'appel de l'Office national des brevets et de l'enregistrement.

Saul Lewiu, Ingénieur en chef, Office national des brevets et de l'enregistrement.

Lennart Myrsten, Chef de Division, Ministère des Finances.

Reinhold Reuterswärd, Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.

Eric Essén, Conseiller adjoint à la Cour d'appel de Scanie et Blekinge, Ministère de la Justice.

Stig Strömmholm, Professeur, Université d'Uppsala.

Christer Sylvén, Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.

Gunnar Karnell, Professeur adjoint, Institut des Sciences économiques de Stockholm.

Experts (par ordre alphabétique)

Yugve Andersson, Sculpteur, Fédération nationale des artistes.

Ola Ellwyn, Avocat, Avocat-conseil des producteurs de films.

Jan Gehlin, Juge au Tribunal de première instance, Association des écrivains suédois.

Arthur Hald, Société suédoise des arts industriels.

Gunnar Hansson, Chef du Service juridique, Radiodiffusion-Télévision suédoise.

Bengt Lassen, Ancien Conseiller à la Cour d'appel de Västra Sverige, Association suédoise des éditeurs.

Karl Gustav Michanek, Rédacteur, Fédération suédoise des journalistes.

Sven Wilson, Directeur général de la Société suédoise des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique.

Secrétaire

Britt Grüting-Bentata (Mme), Chef de Section, Ministère de l'Education nationale et des Affaires culturelles.

Tor Kvärnback, Université d'Uppsala.

SUISSE*Chef de la Délégation*

Hans Morf, Ancien Directeur du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Chef adjoint de la Délégation

Joseph Voyame, Directeur du Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Membres de la Délégation

Pierre Cavin, Juge au Tribunal fédéral.

Rudolf Bührer, Chef de Section, Département politique fédéral.

Jean-Louis Marro, Chef de Section (droit d'auteur), Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

Walter Stamm, Chef de Section, Bureau fédéral de la propriété intellectuelle.

TCHÉCOSLOVAQUIE*Chef de la Délégation*

František Kříštek, Professeur d'Université, Président, Office des brevets et des inventions.

Chef adjoint de la Délégation

Vojtěch Strnad, Conseiller juridique, Ministère de la Culture et de l'Information.

Membres de la Délégation

Zdeněk Pisk, Premier Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères.

Oldřich Fabián, Deuxième Secrétaire, Ministère des Affaires étrangères.

Jiří Kordač, Chef du Département juridique, Ministère de la Culture et de l'Information.

Miloš Všetečka, Chef du Département juridique, Office des brevets et des inventions.

Josef Conk, Office des brevets et des inventions.

Milan Reiniš, Centre culturel tchécoslovaque du livre.

Conseiller

Blahoslav Penz, Avocat.

THAÏLANDE*Chef de la Délégation*

Vitoon Hansavesa, Amhassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Kanit Sricharoen, Premier Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

Thongbai Sornkaen, Attaché d'Amhassade à Stockholm.

TOGO*Chef de la Délégation*

Rudolph Apedo-Amah, Directeur des Affaires administratives et juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

TUNISIE*Chef de la Délégation*

Moncef Kedadi, Amhassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Mustapha Fersi, Président Directeur général de la Société anonyme tunisienne de production et d'expansion cinématographiques; Conseiller juridique au Ministère de la Culture.

Mongi Azabou, Chef de la Section du Commerce, Secrétariat d'Etat au Plan et à l'Economie nationale.

Ahderrahmane Amri, Secrétariat d'Etat aux Affaires culturelles et à l'Information.

Chedly Lakhdar, Chargé des relations extérieures, Secrétariat d'Etat aux Affaires culturelles et à l'Information.

Khaled Kaak, Attaché d'Ambassade à Stockholm.

TURQUIE*Chef de la Délégation*

Talat Benler, Amhassadeur à Stockholm.

Membres de la Délégation

Ferid Ayiter, Conseiller de l'Union des Chambres de Commerce et d'Industrie, Représentant du Ministère de la Justice.

Dogan Türe, Directeur de la propriété industrielle, Ministère de l'Industrie.

UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES*Chef de la Délégation*

Y. E. Maksarev, Président du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.

Chef adjoint de la Délégation

E. I. Artemiev, Vice-Président du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.

Membres de la Délégation

V. P. Shatrov, Chef de la Division des relations extérieures du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.

G. I. Vilkov, Chef adjoint, Département juridique, Ministère des Affaires étrangères.

B. P. Kurenkov, Secrétaire d'Ambassade à Stockholm.

Y. S. Rudakov, Chef adjoint de la Direction pour la protection du droit d'auteur.

S. A. Konovalov, Conseiller juridique supérieur, Représentation commerciale en Suède.

M. M. Boguslavski, Professeur à l'Institut « Etat et droit », Académie des Sciences.

Y. I. Sviadosts, Chef de la Division juridique, Institut des informations pour les brevets.

I. V. Tcherviakov, Juriste, spécialiste des questions internationales.

V. N. Roslov, Conseiller juridique, Division des relations extérieures du Comité pour les inventions et découvertes auprès du Conseil des Ministres de l'URSS.

URUGUAY**Chef de la Délégation**

Jorge Justo Boero-Brian, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Stockholm.

Membre de la Délégation

Mario Mendez-Rivas, Ministre-Conseiller, Ambassade à Stockholm.

VENEZUELA**Chef de la Délégation**

Aquiles Oráa, Directeur général du Ministère de la Justice.

Observateur

Luis Lebrun Moratinos, Deuxième Secrétaire, Ambassade à Stockholm.

YUGOSLAVIE**Chef de la Délégation**

Aleksandar Jelić, Ministre plénipotentiaire, Directeur adjoint, Département juridique, Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères.

Membres de la Délégation

Vojislav Spaić, Professeur à l'Université de Sarajevo.

Vladimir Savić, Directeur, Office des brevets.

Experts

Vojislav Kostić, Secrétaire général, Société des compositeurs.

Milivoj Körbler, Professeur, Société des compositeurs.

Miroslava Ćirković (Mme), Chef de Bureau, Société des compositeurs.

Ivan Henneberg, Docteur en droit.

Pavle Tipsarević, Expert de la Radiodiffusion Télévision yougoslave.

Živorad Mitrović, Metteur en scène cinématographique.

II. Observateurs**1. Organisations intergouvernementales****Organisation des Nations Unies (ONU)**

Mayer Gabay, Chef des Projets spéciaux, Division financière et fiscale, Département des Affaires économiques et sociales.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

H. Saba, Conseiller juridique.

M. C. Dock (Mlle), Chef ad interim de la Division du droit d'auteur.

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Richard J. Kempe, Conseiller technique spécialisé.

Institut international des brevets (IIB)

Guillaume Finniss, Directeur général.

Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)

V. De Sanctis, Avocat.

Association européenne de libre échange (AELE)

J. S. Gowers, Expert juridique.

Communauté économique européenne (CEE)

Louis Delafontaine, Conseiller, Service juridique des Exécutifs européens.

Jean-Pol Lauwers, Administrateur principal, Direction du Rapprochement de législations, Direction générale de la Concurrence.

Communauté européenne de l'énergie atomique (EURATOM)

Hans Suenner, Directeur général, Direction de la Diffusion des connaissances.

Theo Vogelaar, Directeur général, Service juridique des Exécutifs européens (Branche Euratom).

Hans Glaesner, Service juridique des Exécutifs européens (Branche Euratom).

Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON)

Joachim Hemmerling, Président du Groupe de travail sur les Inventions, Commission permanente sur la Coordination scientifique et la Recherche technique.

Marian Biernacki, Expert juridique, Bureau du COMECON.

Udo Wolf, Assistant, Groupe de travail sur les Inventions, Commission permanente sur la Coordination scientifique et la Recherche technique.

Conseil de l'Europe (CE)

Herbert Golsong, Directeur des Affaires juridiques.

John F. Smyth, Administrateur principal, Direction des Affaires juridiques.

Office africain et malgache de la propriété industrielle (OAMPI)

Denis Ekani, Directeur général.

Richard Raparson, Chef du Service des brevets.

2. Organisations non gouvernementales**Alliance internationale de la distribution par fil (AID)**

Willem Metz, Président.

H. Evans, Administrateur suppléant.

Association interaméricaine de propriété industrielle (ASIPPI)

Eric H. Waters, Consultant.

Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI)

Paul Mathély, Rapporteur général.

Association littéraire et artistique internationale (ALAI)

J. Van Nus, Vice-Président.

Heinz Kleine, Président du Groupe allemand.

Jacques-Louis Duchemin, Membre du Comité exécutif.

Bureau international de l'édition mécanique (BIEM)

Guy Kaufmann, Contrôleur général.

Jean Elissabide, Chef du Service juridique.

Taddeo Collová, Directeur général de la Société italienne du droit de reproduction mécanique.

Chambre de commerce internationale (CCI)

P. J. Pointet, Professeur à l'Université de Neuchâtel, Vice-Président de la Commission pour la protection internationale de la propriété industrielle.

L. A. Ellwood, Rapporteur de la Commission pour la protection internationale de la propriété industrielle.

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)

Joaquin Calvo Sotelo, Président.

Carlo Rim, Président du Conseil international des auteurs de cinéma.

Georges Auric, Président d'honneur de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, Paris.

Leon Malaplate, Secrétaire général.

Jean-Alexis Ziegler, Secrétaire général adjoint.

Royce F. Whale, Directeur général de la Performing Right Society, Londres.

Fédération internationale des acteurs (FIA)

Rolf Rembe, Vice-Président.

Pierre Chesnais, Secrétaire général.

Roger Harben, British Copyright Council.

Fédération internationale des associations de distributeurs de films (FIAD)

Joaquin Agusti Peypoch, Président.

Gontrand Schwaller, Secrétaire général.

Fédération internationale des associations de producteurs de films (FIAPF)

Massimo Ferrara Santamaria, Avocat.

Fédération internationale des éditeurs de journaux et publications (FIEJ)

Ivar Hallvig, Directeur général de l'Association suédoise des éditeurs de journaux.

Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI)

S. M. Stewart, Directeur général.

J. A. L. Sterling, Directeur général adjoint.

H. H. von Rauscher auf Weeg, Conseiller juridique.

I. Norlindh, Président du Groupe suédois.

Otto Lassen, Avocat.

Fédération internationale des ingénieurs-conseils en propriété industrielle (FICPI)

C. Massalski, Ingénieur-Conseil, Vice-Président.

Jacques Corre, Conseil en brevets.

John Delmar, Ingénieur-Conseil.

K. B. Halvorsen, Ingénieur-Conseil.

H. J. Kooy Jr, Ingénieur-Conseil.

Nils Larfeldt, Ingénieur-Conseil.

Giorgio Omodeo-Sale, Ingénieur-Conseil.

Harry Onn, Ingénieur.

Fédération internationale des journalistes (FIJ)

C. H. Hernlund, Secrétaire général.

Fédération internationale des musiciens (FIM)

Rudolf Leuzinger, Secrétaire général.

Sven Wassmoult, Membre du Conseil exécutif.

Denis Vaughan, Chef d'orchestre.

Internationale Gesellschaft für Urheberrecht (INTERGU)

Eric Schulze, Président.

Wolfgang Schiedung, Directeur adjoint.

Johannes Overath, Membre du Bureau.

Heinz Hopstock, Délégué pour la Scandinavie.

Werner Egk, Professeur, Membre du Conseil d'administration.

Ligue internationale contre la concurrence déloyale (LICCD)

Antonio Ferrante, Avocat.

Secrétariat international des syndicats du spectacle

Robin Richardson, Vice-Président.

Alan Forrest, Directeur.

Syndicat international des auteurs (IWG)

Roger Fernay, Président de la Commission internationale du droit d'auteur.

Union asiatique de radiodiffusion (UAR)

Sei Takahashi, Fonctionnaire principal, Japanese Broadcasting Corporation.

Tokutaro Kurokawa, Fonctionnaire principal, Japanese Broadcasting Corporation.

Union des Conseils en brevets européens

C. M. R. Davidson, Président.

C. E. Every, Vice-Président.

Erik Bugge, Conseil en brevets.

P. O. Langballe, Conseil en brevets.

Per Onsager, Conseil en brevets.

Union européenne de radiodiffusion (UER)

Gunnar Hansson, Conseiller juridique, Radiodiffusion suédoise.

Ayo Idowu, Conseiller juridique, Radiodiffusion du Nigéria.

Masaru Mimura, Association nationale des Radiodiffuseurs commerciaux du Japon.

Albert Namurois, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision belge.

Karel Remes, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision néerlandaise.

Jan Van Santbrink, Conseiller juridique, Radiodiffusion Télévision néerlandaise.

Egon Wagner, Conseiller juridique, Südwestfunk.

Union internationale des éditeurs (UIE)

Bengt Lassen, Membre du Comité exécutif.

Hjalmar Pehrsson, Secrétaire général.

Heinz Kleine, Avocat, Francfort.

Werner Reichel, Avocat, Stuttgart.

Ronald Barker, Secrétaire, Publishers Association, Londres.

Union internationale de l'exploitation cinématographique (UIEC)

Adolphe Trichet, Secrétaire général.

Josef Handl, Conseiller juridique.

Union des radiodiffusions et télévisions nationales d'Afrique (URTNA)

Mohammed El Bassiouni, Président de la Commission juridique et administrative, Radiodiffusion de la République arabe unie.

Garba Sidikou, Directeur adjoint, Radiodiffusion du Niger.

III. Bureaux internationaux réunis pour la protection de la propriété intellectuelle (BIRPI)

C. H. C. Bodenhausen, Directeur.

Arpad Bogsch, Vice-Directeur.

Charles-Louis Magnin, Vice-Directeur.

Bernard A. Armstrong, Conseiller, Chef de la Division des finances, de l'administration et du personnel.

Claude Masouyé, Conseiller, Chef de la Division du droit d'auteur.

Klaus Pfanner, Conseiller, Chef de la Division de la propriété industrielle.

Richard Wipf, Conseiller, Division de la propriété industrielle.

Isabel Grandchamp (Mme), Service de traductions.

John Lamb, Division de la propriété industrielle.

Ivan Morozov, Division de la propriété industrielle.

Mihailo Stojanović, Division du droit d'auteur.

Gillian Davies (Mlle), Division de la propriété industrielle.

Henri Rossier, Chef de la Chancellerie.

Isabelle Soutter (Mme), Bureau de la Direction.

Consultant

Melville B. Nimmer, Professeur à l'Université de Californie.

ORGANES DE LA CONFÉRENCE

Assemblée plénière de la Conférence

Président:	Herman Kling (Suède)
Premier Vice-Président:	Torwald Hesser (Suède)
Vice-Présidents:	Lauro Baja (Philippines) Nadjib Boulhina (Algérie) Eugene M. Braderman (Etats-Unis d'Amérique) Joracy Camargo (Brésil) Tristram Alvise Cippico (Italie) Akbar Daraï (Iran) Jason Dracoulis (Grèce) Auguste Gandzadi (Congo-Brazzaïville) Gordon Grant (Royaume-Uni) Paul Gustafsson (Finlande) Abderrahim H'ssaine (Maroc) Michal Kajzer (Pologne) Y. E. Maksarev (Union soviétique) Bernard de Menthon (France) Gustave Mulenda (Congo-Kinshasa) M. K. Mwendwa (Kenya) Eduardo Tomás Pardo (Argentine) Sher Singh (Inde) Michitoshi Takahashi (Japon)

Union pour la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international
(*Union de Lisbonne*)

Président:	Eruesto Rojas y Benavides (Mexique)
Vice-Président:	Ze'ev Sher (Israël)

Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Président:	Hans Morf (Suisse)
Vice-Président:	Jorge Justo Boero-Brian (Uruguay)

Secrétariat de la Conférence et des Assemblées plénières

Secrétaire général: Arpad Bogsch (BIRPI)
Secrétaire général adjoint: Claude Masouyé (BIRPI)

Commission de vérification des pouvoirs

Président:	Bernard de Menthon (France)
Vice-Président:	Michitoshi Takahashi (Japon)
Membres:	Mosè Angel-Pulsinelli (Italie) E. I. Artemiev (Union soviétique) Vladimir Koutikov (Bulgarie) J. J. Lennon (Irlande) G. W. Maas Geesteranus (Pays-Bas) Sylvia E. Nilsen (Mlle) (Etats-Unis d'Amérique) Reinhold Reuterswärd (Suède) Ernesto Rojas y Benavides (Mexique) Aquiles Oráa (Venezuela) Joseph Voyame (Suisse)
Secrétaire:	Claude Masouyé (BIRPI)
Secrétaire adjoint:	Ivan Morozov (BIRPI)

Commissions principales

No I (Dispositions de droit matériel de la Convention de Berne, articles 1 à 20)

Président:	Eugen Ulmer (République fédérale d'Allemagne)
Vice-Président:	Mustapha Fersi (Tunisie)
Rapporteur:	Svante Bergström (Suède)
Président du Comité de rédaction:	William Wallace (Royaume-Uni)
Secrétaire:	Claude Masouyé (BIRPI)

No II (Protocole relatif aux pays en voie de développement)

Président:	Sher Singh (Inde)
Vice-Président:	Janus A. W. Paludan (Danemark)
Rapporteur:	Vojtěch Strnad (Tchécoslovaquie)
Président du Comité de rédaction:	Eric Essén (Suède)
Secrétaire:	Charles-L. Magnin (BIRPI)
Secrétaire adjoint:	Mihailo Stojanović (BIRPI)

No III (Convention de Paris: droit de priorité (certificats d'auteur d'invention))

Président:	Lucian Marinete (Roumanie)
Vice-Président:	J. B. Van Benthem (Pays-Bas)
Rapporteur:	Alfred Capel King (Australie)
Président du Comité de rédaction:	Edward J. Brénnér (Etats-Unis d'Amérique)
Secrétaire:	Charles-L. Magnin (BIRPI)
Secrétaire adjoint:	Ivan Morozov (BIRPI)

Autres Assemblées plénières

Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (Union de Berne)

Président:	Gordon Grant (Royaume-Uni)
Vice-Président:	F. Cogels (Belgique)

Union internationale pour la protection de la propriété industrielle (Union de Paris)

Président:	Y. E. Maksarev (Union soviétique)
Vice-Président:	Gottfried Thaler (Autriche)

Union pour l'enregistrement international des marques (Union de Madrid)

Président:	József Bényi (Hongrie)
Vice-Président:	Adriano de Carvalho (Portugal)

Arrangement concernant la répression des indications de provenance fausses ou fallacieuses sur les produits (Arrangement de Madrid)

Président:	Michitoshi Takahashi (Japon)
Vice-Président:	Ferid Ayiter (Turquie)

Union pour le dépôt international des dessins et modèles industriels (Union de La Haye)

Président:	Mostafa Tawfik (République arabe unie)
Vice-Président:	Jean-Marie Notari (Monaco)

Union pour la classification internationale des produits et des services aux fins de l'enregistrement des marques (Union de Nice)

Président:	Antonio Fernández Mazarambroz y Martín Rabanal (Espagne)
Vice-Président:	Jens Evensen (Norvège)

N^o IV (Dispositions administratives et clauses finales des Conventions de Paris et de Berne et des Arrangements particuliers)

Président: François Savignon (France)
 Vice-Président: G. S. Lule (Ouganda)
 Rapporteur: Valerio De Sanctis (Italie)
 Président du Comité de rédaction: Roger Lahry (France)
 Vice-Président du Comité de rédaction: Sylvia E. Nilsen (M^{me}) (Etats-Unis d'Amérique)
 Secrétaire: Klaus Pfanner (BIRPI)

N^o V (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle)

Président: Eugene M. Braderman (Etats-Unis d'Amérique)
 Vice-Président: Denis Ekani (Cameroun)
 Rapporteur: Joseph Voyame (Suisse)
 Président du Comité de rédaction: Love Kellberg (Suède)
 Secrétaire: Arpad Bogsch (BIRPI)
 Secrétaire adjoint: Ivan Morozov (BIRPI)

COMITÉ D'ORGANISATION SUÉDOIS DE LA CONFÉRENCE

H. Kling, Ministre de la Justice — Président.

C. A. Anderson, Président du Conseil Municipal de Stockholm.

H. Bergérus, Directeur de la Loterie Nationale.

S. Bergström, Professeur, Université d'Uppsala.

G. Borggård, Directeur des Affaires juridiques et administratives, Ministère du Commerce.

J. Geblin, Juge au Tribunal de première instance de Stockholm, Président de l'Association des écrivains suédois.

O. Hellberg, Chef de Section, Ministère de la Justice — Secrétaire.

T. Hesser, Conseiller à la Cour suprême.

C. V. Holmberg, Conseiller à la Cour suprême.

A. Iveroth, Directeur de la Fédération industrielle de la Suède.

L. Kellberg, Directeur des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères.

B. F. C. Lassen, Ancien Conseiller à la Cour d'appel de Västra Sverige, Président de l'Association suédoise des éditeurs.

S. Ljungman, Professeur, Université de Stockholm.

U. Nordenson, Chef de Département, Ministère de la Justice.

B. A. S. Petrén, Juge à la Cour internationale de Justice, Ancien Président de la Cour d'appel de Stockholm.

E. R. Pålsson, Chef de Département, Ministère de l'Education nationale et des Affaires culturelles.

S. E. Romanus, Conseiller à la Cour suprême.

O. Rydbeck, Directeur général de la Radiodiffusion Télévision suédoise.

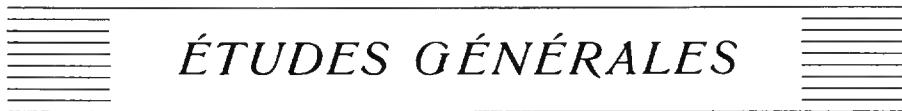
H. Schein, Directeur de l'Institut suédois du film.

C. Sylvén, Chef de Section, Ministère des Affaires étrangères.

C. A. Uggla, Avocat-conseil près l'Office national des brevets et de l'enregistrement.

S. Wilson, Directeur général de la Société suédoise des compositeurs, auteurs et éditeurs de musique (STIM).

A. C. von Zweigbergk, Directeur général de l'Office national des brevets et de l'enregistrement.



ÉTUDES GÉNÉRALES

**Le « droit de mise en circulation » dans le droit d'auteur
Etude de droit comparé**

Stig STRÖMHL
Professeur agrégé à la Faculté de droit
de l'Université d'Uppsala



CHRONIQUE DES ACTIVITÉS INTERNATIONALES



14^e Session de la Conférence générale de l'Unesco

(Paris, 25 octobre—30 novembre 1966)

Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale

Répondant au désir exprimé par le Directeur général de l'Unesco de faire largement connaître la Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale, adoptée par la Conférence générale de l'Unesco en sa 14^e session, le 4 novembre 1966, nous reproduisons ci-après le texte de cette Déclaration. (N. D. L. R.)

La Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris, en sa quatorzième session, ce quatrième jour de novembre 1966, date du vingtième anniversaire de la création de l'Organisation,

Rappelant que l'Acte constitutif de l'Organisation déclare que « les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix », et que la paix doit se fonder sur la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité,

Rappelant qu'aux termes de ce même Acte constitutif, la dignité de l'homme exige la diffusion de la culture et l'éducation de tous en vue de la justice, de la liberté et de la paix et, à cet effet, impose à toutes les nations des devoirs sacrés qu'elles ont à remplir dans un esprit de mutuelle assistance,

Considérant que les Etats membres de l'Organisation, résolus à assurer la recherche de la vérité et le libre échange des idées et des connaissances, ont décidé de développer et de multiplier les relations entre leurs peuples.

Considérant que, malgré l'avancement des techniques, qui facilite le développement et la diffusion des connaissances et des idées, l'ignorance du mode de vie et des usages des peuples fait encore obstacle à l'amitié entre les nations, à leur coopération pacifique et au progrès de l'humanité,

Tenant compte de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration des droits de l'enfant, de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, de la Déclaration des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, de la Déclaration concernant la promotion, parmi les jeunes, des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples et de la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats et la protection de leur indépendance et de leur souveraineté, déclarations successivement proclamées par l'Assemblée générale des Nations Unies,

Convaincue par l'expérience acquise pendant les vingt premières années de l'Organisation de la nécessité, pour ren-

forcer la coopération culturelle internationale, d'en affirmer les principes,

Proclame la présente Déclaration des principes de la coopération culturelle internationale, afin que les gouvernements, les autorités, les organisations, les associations et les institutions responsables des activités culturelles s'inspirent constamment de ces principes, et afin, comme le propose l'Acte constitutif de l'Organisation, d'atteindre graduellement, par la coopération des nations du monde dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture, les buts de paix et de prospérité définis dans la Charte des Nations Unies:

Article premier

1. Toute culture a une dignité et une valeur qui doivent être respectées et sauvegardées.
2. Tout peuple a le droit et le devoir de développer sa culture.
3. Dans leur variété féconde, leur diversité et l'influence réciproque qu'elles exercent les unes sur les autres, toutes les cultures font partie du patrimoine commun de l'humanité.

Article II

Les nations s'efforceront de poursuivre le développement parallèle et, autant que possible, simultané de la culture dans ses divers domaines, afin que s'établisse un harmonieux équilibre entre le progrès technique et l'élévation intellectuelle et morale de l'humanité.

Article III

La coopération culturelle internationale s'étendra à tous les domaines des activités intellectuelles et créatrices relevant de l'éducation, de la science et de la culture.

Article IV

La coopération culturelle internationale, sous ses formes diverses — bilatérale ou multilatérale, régionale ou universelle — aura pour fins:

1. de diffuser les connaissances, de stimuler les vocations et d'enrichir les cultures;
2. de développer les relations pacifiques et l'amitié entre les peuples et de les amener à mieux comprendre leurs modes de vie respectifs;
3. de contribuer à l'application des principes énoncés dans les Déclarations des Nations Unies rappelées au préambule de la présente Déclaration;

4. de permettre à chaque homme d'accéder à la connaissance, de jouir des arts et des lettres de tous les peuples, de participer aux progrès de la science accomplis dans toutes les parties du monde et à leurs bienfaits, et de contribuer pour sa part à l'enrichissement de la vie culturelle;
5. d'améliorer, dans toutes les parties du monde, les conditions de la vie spirituelle de l'homme et de son existence matérielle.

Article V

La coopération culturelle est un droit et un devoir pour tous les peuples et toutes les nations, qui doivent partager leur savoir et leurs connaissances.

Article VI

Dans l'action heureuse qu'elle exerce sur les cultures, la coopération internationale, tout en favorisant leur enrichissement mutuel, respectera l'originalité de chacune d'entre elles.

Article VII

1. Une large diffusion des idées et des connaissances, fondée sur l'échange et la confrontation les plus libres, est essentielle à l'activité créatrice, à la recherche de la vérité et à l'épanouissement de la personne humaine.
2. La coopération culturelle mettra en relief les idées et les valeurs qui sont de nature à créer un climat d'amitié et de paix. Elle exclura toute marque d'hostilité dans les attitudes et dans l'expression des opinions. Elle s'efforcera d'assurer à la diffusion et à la présentation des informations un caractère d'authenticité.

Article VIII

La coopération culturelle s'exercera au bénéfice mutuel de toutes les nations qui la pratiquent. Les échanges auxquels elle donnera lieu seront organisés dans un large esprit de réciprocité.

Article IX

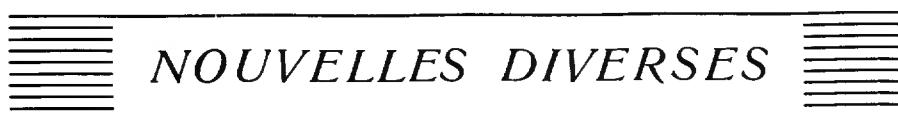
La coopération culturelle doit contribuer à établir entre les peuples des rapports stables et durables échappant aux tensions qui viendraient à se produire dans les relations internationales.

Article X

La coopération culturelle accordera une importance particulière à l'éducation morale et intellectuelle de la jeunesse dans un esprit d'amitié, de compréhension internationale et de paix. Elle aidera les Etats à prendre conscience de la nécessité d'éveiller les vocations dans les domaines les plus divers et de favoriser la formation professionnelle des nouvelles générations.

Article XI

1. Dans leurs relations culturelles, les Etats s'inspireront des principes des Nations Unies. En s'efforçant de réaliser la coopération internationale, ils respecteront l'égalité souveraine des Etats et s'abstiendront d'intervenir dans les affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale.
2. Les principes de la présente Déclaration seront appliqués dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.



RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Inauguration du nouveau siège de l'Institut Max Planck pour l'étude des droits étrangers et du droit international en matière de brevets, de droit d'auteur et de concurrence, Munich

Le *Max-Planck-Institut für ausländisches und internationales Patent-, Urheber- und Wettbewerbsrecht* (Institut Max Planck pour l'étude des droits étrangers et du droit international en matière de brevets, de droit d'auteur et de concurrence) ainsi que l'*Institut für geistrechte Rechtsschutz und Urheberrecht der Universität München* (Institut pour la propriété industrielle et le droit d'auteur de l'Université de Munich) ont inauguré leur nouveau siège à Munich, Siebertstrasse 3, le 17 octobre 1967.

Plusieurs centaines d'hôtes venant de quelque vingt pays ont participé à la cérémonie. Le Professeur G. H. C. Bodenhausen, Directeur des BIRPI, était au nombre de ceux qui prirent la parole pour saluer le nouvel Institut Max Planck ainsi que son Directeur, le Professeur Eugen Ulmer.

Le nouveau siège de l'Institut comprend des locaux très spacieux destinés à sa bibliothèque qui constitue une collection d'œuvres en matière de propriété intellectuelle d'une exceptionnelle richesse. La collection, comprenant environ 15 000 volumes, est divisée en sections par pays, tandis que chaque section est subdivisée en fonction des principales branches du droit de la propriété intellectuelle.

L'Institut compte une cinquantaine de collaborateurs, dont la moitié est en possession de titres universitaires. En plus de ses tâches de recherche scientifique, l'Institut attribue une très grande importance à la formation d'une nouvelle génération de spécialistes dans le domaine du droit de propriété intellectuelle. A cet effet, l'Institut accueille également des savants étrangers en qualité d'hôtes-collaborateurs.

L'inauguration a été suivie par une série de cours donnés par le Professeur Eugen Ulmer, le Professeur Friedrich-Karl Beier, Mlle Barbara Ringer et M. Gert Kolle.

NÉCROLOGIE

Jean Vilbois

Ce n'est pas sans émotion que l'auteur de ces lignes s'acquitte de la mission qui lui a été proposée par M. le Professeur Bodenhausen au nom des BIRPI, car il n'a pas pour tâche de rendre compte d'un ouvrage, d'approuver sans réserves ou de mettre en doute les opinions d'un auteur dont il ne connaît que le nom et les œuvres. Il a pour devoir de rendre hommage à la mémoire de celui qui fut un ami.

Voilà longtemps déjà que, pour la première fois, je serrais la main de Jean Vilbois. C'était, au printemps de 1948, à Lucerne, où l'Association Littéraire et Artistique Internationale (ALAI), qui reprenait le cours de son activité après les sombres années d'une guerre sans merci, tenait des journées d'études avant la Conférence de Bruxelles. Et, par l'effet d'une symétrie singulière, la dernière étape des relations cordiales et confiantes, que je n'ai cessé d'entretenir avec lui, aura eu pour cadre la ville de Stockholm où, l'été dernier, siégeait la Conférence de révision de la Convention de Berne. Je n'oublierai jamais un certain soir du mois de juin, où je le conduisais à la gare en compagnie du Président de l'ALAI, M. Marcel Boutet: il venait d'épuiser ses dernières forces au service de la Délégation française, dont il était le conseiller; son état de santé, qui ne cessait de s'aggraver, ne lui permettait plus de poursuivre une collaboration à laquelle, malgré la fatigue et la souffrance, il avait apporté toutes les ressources de son cœur, de son intelligence et de son expérience. Je demeure hanté par un sourire, qui, au moment où le train s'ébranlait, était tout à la fois chargé d'affection, de regret et d'une affreuse appréhension.

La vie tout entière de l'ami disparu a été dominée par le droit d'auteur; il ne cessa de s'y dévouer avec autant d'enthousiasme que de désintéressement. Sa vocation naquit dès la jeunesse, car, au foyer familial, les problèmes que pose la protection des œuvres de l'esprit étaient souvent évoqués devant lui par son père, qui était, dans l'une des provinces du nord de la France, le délégué d'une grande société d'auteurs. Quoi de surprenant dès lors, si, au terme de ses études juridiques, qu'il interrompit la guerre de 1914 au cours de laquelle il fut grièvement blessé au Mont Kemmel, il soutint devant la Faculté de droit de Paris, en 1928, une thèse, qui fut très remarquée, sur le « domaine public payant » ! Il évoquait volontiers dans l'intimité la préparation de ce travail et la cérémonie de la soutenance: les membres de son jury furent frappés par l'ampleur de ses informations, la clarté de ses exposés, l'originalité et la justesse de ses vues. Il exprima plus d'une fois devant moi le regret que les circonstances ne lui eussent pas permis de se présenter au concours d'agrégation: ses maîtres lui avaient conseillé de s'orienter vers l'enseignement, pour lequel il était naturellement doué, tant il aimait étudier, exposer et convaincre. Du moins sa thèse n'a pas accru la collection de celles qui somnolent dans

la poussière des rayons d'une bibliothèque de Faculté sans recevoir jamais la consolation d'un regard de pitié. La lecture en est aussi attrayante aujourd'hui que jadis, car le problème, qui était encore neuf à l'époque où il l'a traité magistralement, n'a pas cessé de présenter un intérêt d'actualité: l'institution, qu'il a décrite et défendue, faillit recevoir l'hospitalité de la législation française, quelques années avant que le Parlement abordât la discussion du projet qui est devenu la loi du 11 mars 1957.

Cet ouvrage contribua à déterminer la destinée de notre ami: le président de la Commission de la propriété intellectuelle, le Professeur Jean Escarra, qui, dès 1945, avait été chargé de préparer une loi relative à la propriété littéraire et artistique, fit appel à son concours; dès lors, personne ne fut aussi fidèle que lui aux réunions, qui se multiplièrent au cours de douze années: nombreuses sont les dispositions, qui ont été, sinon rédigées de sa main, du moins inspirées par ses observations et ses avis. Maints Comités, qui se réunissaient sous les auspices du Ministère de l'Education nationale ou de celui des Arts et Lettres, bénéficièrent de ses précieux conseils. C'est ainsi qu'il coopéra à la constitution de la Caisse Nationale des Lettres, au profit de laquelle a été aménagée une prolongation de la durée des droits d'auteur afférents aux œuvres littéraires: sous des modalités différentes l'idée, qui avait présidé à la défense et à l'illustration du domaine public payant, faisait son chemin.

Mais, c'est au sein de l'Association Littéraire et Artistique Internationale qu'il a donné toute sa mesure: le secrétariat, dont il a assumé la charge pendant de nombreuses années, était à la mesure de toutes ses qualités. Il ne s'est pas contenté d'en remplir avec exactitude les tâches quotidiennes et de se tenir sans répit à la disposition de ceux qui sollicitaient avis et renseignements. Ses fonctions l'ont amené à assister à la plupart des comités d'experts et des conférences internationales qui se sont succédés depuis quelque vingt ans, que ce soit pour l'élaboration de la Convention de Genève, la révision de la Convention de Berne, la préparation de la Convention de Rome relative aux droits voisins, celle de l'Arrangement de La Haye concernant les « dessins et modèles ». Doué d'une mémoire impressionnante, il enregistrait toutes les subtilités des discussions, si bien que l'affirmation que voici ne rencontrera aucun démenti: personne en France n'avait une connaissance aussi étendue et profonde du domaine des droits d'auteur. La croix de Chevalier de la Légion d'Honneur et la rosette d'Officier de l'Ordre des Arts et des Lettres lui furent attribuées en reconnaissance de ses mérites et de ses services. Son entourage le pressait de consigner dans quelque ouvrage ses connaissances et ses expériences, mais il était un modeste et, sans doute par timidité, détestait se mettre en avant. Tous ceux qui l'on connu regretteront cette lacune, car

il ne se contentait pas d'enregistrer et de retenir. Il avait, par devers lui, dans le silence de son cabinet, longuement réfléchi, si bien que nulle question ne le prenait au dépourvu: son opinion était faite sur tous les sujets. Il défendait avec courage, parfois avec une impétuosité qu'entretenait une sorte de religion du droit d'auteur, les opinions auxquelles il demeurait attaché malgré le cours du temps. Tous ceux qui auront eu le privilège de s'entretenir avec lui conserveront le souvenir de ses propos, dont l'originalité se nuancait parfois d'esprit caustique. Il aimait la discussion et cultivait volontiers l'esprit de contradiction, au point que ses intimes, pour lui donner raison, sans avoir eux-mêmes tort, s'amusaient à soutenir la thèse contraire à leurs propres convictions. Car cet

homme réfléchi, qui se donnait parfois les apparences d'un solitaire, goûtais l'agrément de la conversation et de la vie en société; il savait apprécier le bouquet d'un grand cru, le coloris d'une fleur, le piquant d'un bon mot, tout autant que les thèmes de doctes discussions.

A de nombreux lecteurs de cette revue, sa silhouette et sa personnalité étaient familières, car il était devenu leur ami; tous communieront dans le souvenir d'un homme de bien, qui alliait à l'érudition la probité intellectuelle, la conscience et un dévouement inaltérable aux causes qu'il estimait justes.

Henri DESBOIS

Professeur à la Faculté de droit
et des sciences économiques, Paris

BIBLIOGRAPHIE

Les conventions internationales, par André Françon. Extr. Juris-Classeur de droit international, Droit international commercial, Propriété littéraire et artistique, fasc. 563-B, 2^e cahier, p. 28. Paris, 1966.

Parmi les nombreux ouvrages traitant, entre autres questions du domaine du droit d'auteur, la protection accordée aux auteurs sur le plan international, on ne trouve pas facilement de textes où les principes essentiels de protection soient exposés d'une façon si claire et à la fois si concise comme c'est le cas ici. Ajoutons encore que l'auteur de cet excellent ouvrage ne s'est pas contenté de dégager et de commenter les principes régissant la protection en vertu des dispositions des Conventions de Berne et universelle; il en a en même temps fait la comparaison. Un chapitre séparé est consacré aux conventions panaméricaines et à la Convention de Rome sur les droits voisins.

Cet ouvrage s'avérera sans doute très utile pour tous ceux qui désirent connaître l'esprit et le mécanisme de la protection internationale du droit d'auteur.

* * *

Urheberrecht der Sowjetunion — Einführung und Quellen [Le droit d'auteur en Union soviétique — Introduction et sources], par Dietrich A. Loeber. Un volume de IX + 212 pages, 24 × 17 cm. Alfred Metzner Verlag, Francfort/Main-Berlin, 1966.

Comme il est indiqué dans le titre même, ce livre est composé de deux parties. La première donne un aperçu détaillé des éléments fondamentaux en la matière. Après un commentaire général, l'auteur examine tour à tour les aspects suivants du droit d'auteur soviétique: les œuvres protégées, le titulaire du droit d'auteur, les droits d'auteur, les limites posées à ces droits, le droit moral, la durée de protection, la succession des droits, les conséquences des atteintes au droit d'auteur, les relations avec le droit des marques de fabrique et de commerce, et les droits voisins.

La seconde partie comporte une liste détaillée des lois et prescriptions, une liste des accords internationaux conclus par l'Union soviétique, une collection des arrêts de justice brièvement résumés, y compris non seulement les décisions des tribunaux supérieurs soviétiques et de la Cour municipale de Moscou, mais aussi un certain nombre de cas dont ont été saisis des tribunaux étrangers. Une liste bibliographique contient, en deux parties séparées, les livres publiés en Union soviétique et à l'étranger, ainsi que d'autres sources de droit (journaux officiels, collections de lois, collections d'arrêts de justice, revues juridiques). Un choix de textes de

lois (reproduits dans l'original ainsi qu'en traduction allemande) a été ajouté à la fin du livre.

Dans ses observations préliminaires, l'auteur fait remarquer que le droit d'auteur dans 15 républiques fédérales est essentiellement le même, nonobstant les traits spécifiques de chacun d'eux. D'autre part, le nombre des textes juridiques relatifs au droit d'auteur est augmenté par des lois et règlements dans le domaine du droit de travail et du droit administratif. Selon son avis, une des particularités les plus importantes du droit d'auteur soviétique est le fait qu'il comporte certains éléments du droit de travail. Une autre particularité de ce droit est qu'il est dans une large mesure pénétré par des éléments administratifs; cela est dû à un système fort développé de planification dans le domaine de la littérature, des arts et des sciences.

En parlant des aspects internationaux du droit d'auteur soviétique, l'auteur souligne que les œuvres d'un citoyen soviétique sont aussi protégées à l'étranger, tandis que les œuvres des auteurs étrangers ne sont protégées que si elles ont été publiées pour la première fois en Union soviétique ou bien, dans le cas où elles ne sont pas publiées, si elles s'y trouvent.

L'auteur ne donne pas son adhésion à une opinion selon laquelle la littérature soviétique sur le droit d'auteur est relativement petite. Son propre livre est une contribution importante à la littérature étrangère sur ce sujet.

M. S.

* * *

Pneumatiki Idioktesia [Droit d'auteur], par Georges Koumantos. Un volume de 347 pages, 24 × 17 cm. Athènes, 1967.

Cette courte information n'a d'autre but que de signaler aux lecteurs de notre revue l'existence d'un important et nouvel ouvrage sur le droit d'auteur en Grèce. Son auteur est déjà bien connu, non seulement dans son pays mais aussi à l'étranger, par plusieurs articles publiés dans des revues internationales.

Une table des matières et un bref résumé en français sont ajoutés au livre, de façon que son contenu ne reste pas entièrement inconnu à ceux qui ne sont pas en mesure d'en apprécier la valeur en lisant l'original.

Il est important de souligner qu'un chapitre du livre traite des sources du droit d'auteur et de la protection internationale. La majeure partie de ce chapitre est consacrée aux deux conventions internationales pour la protection du droit d'auteur (Convention de Berne et Convention universelle).

Copyright Thought in Continental Europe: its Development, Legal Theories and Philosophy — A selected and annotated bibliography [La pensée du droit d'auteur sur le continent européen: son développement, ses théories juridiques et sa philosophie — Une bibliographie sélective et commentée], par Francis J. Kase. Un volume de X + 85 pages, 28 × 21 cm. Fred B. Rothman & Co., South Hackensack, N.J., 1967.

Selon la préface de l'auteur, cette bibliographie a pour but de fournir une liste d'œuvres sur le développement de la pensée du droit d'auteur sur le continent européen et, en particulier, en Allemagne et en France. En fait, elle est plus que cela. Dans l'introduction traitant du concept du droit d'auteur, l'auteur donne aussi un aperçu sommaire des dix théories principales dans ce domaine.

La partie principale du livre est divisée en deux chapitres, dont le premier contient des monographies et le second des articles. Chaque titre est accompagné d'une brève note sur le contenu de l'ouvrage. On y trouve aussi une liste des bibliographies consultées, ainsi qu'une table alphabétique des auteurs à la fin du livre.

Dans son avant-propos, Mlle Barbara A. Ringer écrit: « Pour un juriste ou spécialiste du droit d'auteur américain, la lecture attentive de la bibliographie monumentale de Francis Kase s'avérera probablement être une expérience animante ainsi que rémunératrice ». On devrait ajouter qu'elle sera également utile aux lecteurs européens.

M. S.

* * *

Le contrat d'édition musicale, par Nicolas Rouart (thèse de doctorat). Un volume de 311 pages, 26 × 20 cm. Université de Paris, Faculté de droit et des sciences économiques, Paris, 1967 (texte ronéographié).

Dans la matière des contrats concernant les différentes formes d'utilisation des œuvres de l'esprit, le contrat d'édition musicale occupe une place toute particulière. Ceci non seulement à cause de son caractère spécial dans le cadre du contrat d'édition en général, mais aussi parce qu'il comporte des stipulations accessoires relatives aux droits dits annexes. Selon l'avis de l'auteur de cette thèse, il recouvre en réalité un contrat de cession. C'est pourquoi, conclut-il, ce contrat sort du cadre strict des articles regroupés sous le chapitre II de la loi française du 11 mars 1957 sous le titre « Du contrat d'édition ». Toutefois, les mêmes dispositions législatives devant s'appliquer indifféremment aux œuvres musicales et aux œuvres littéraires, l'auteur a dû baser son étude sur ces dispositions.

La première partie de l'ouvrage traite des rapports entre le compositeur et l'éditeur (définition, conditions de validité du contrat, obligations de l'éditeur et de l'auteur, fin du contrat). La deuxième, consacrée aux rapports de l'éditeur avec les exploitants, est beaucoup plus spécifique, mais on y parle aussi, dans une large mesure, de l'organisation des sociétés d'auteurs qui existent en France (SACEM, SACD, BIEM, SDRM), ainsi que du contrat de location du matériel d'orchestre.

En conclusion, l'auteur souligne que le rôle des éditeurs de musique a évolué considérablement au cours des dernières décennies. Contrairement au 19^e siècle, encore ignorant de la radio et du disque, quand il était indispensable d'effectuer des tirages suffisamment importants pour alimenter le plus grand nombre possible d'orchestres, un tirage à 50 exemplaires devient à présent largement suffisant, à condition de s'accompagner d'un effort de publicité grâce auquel sera réalisée, d'une façon quasi mécanique, la diffusion de l'œuvre dans le grand public.

D'autre part, l'éditeur de musique parvient à se faire attribuer une part non négligeable des sommes payées par les fabricants de disques au titre du droit de reproduction mécanique.

M. S.

CALENDRIER

Réunions des BIRPI

Date et lieu	Titre	But	Invitations à participer	Observateurs invités
1967				
18-21 décembre 1967 Genève	Comité de Coordination Interunions (5 ^e session)	Programme et budget des BIRPI	Allemagne (Rép. féd.), Belgique, Brésil, Ceylan, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Inde, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume- Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes sovié- tiques, Yougoslavie	Tous les autres Etats membres de l'Union de Paris et de l'Union de Berne
18-21 décembre 1967 Genève	Conférence des Représen- tants de l'Union internatio- nale pour la protection de la propriété industrielle (2 ^e session)	Programme et budget (Union de Paris)	Tous les Etats membres de l'Union de Paris	Organisation des Nations Unies; Conseil de l'Europe; Institut international des brevets
18-21 décembre 1967 Genève	Comité exécutif de la Con- férence des Représentants de l'Union de Paris (3 ^e ses- sion)	Programme et budget (Union de Paris)	Allemagne (Rép. féd.), Ceylan, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Hongrie, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Nigéria, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Union des Répu- bliques socialistes soviétiques, Yougo- slavie	Tous les autres Etats membres de l'Union de Paris

Date et lieu	Titre	But	Invitations à participer	Observateurs invités
20 et 21 décembre 1967 Genève	Conseil de l'Union de Lisbonne pour la protection des appellations d'origine et leur enregistrement international (2 ^e session)	Réunion annuelle	Tous les Etats membres de l'Union de Lisbonne	Tous les autres Etats membres de l'Union de Paris
1968				
25-29 mars 1968 Genève	Groupe d'étude — Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	Problèmes de recherche, etc.	Liste à publier	Liste à publier
17-21 juin 1968 Genève	Groupe d'étude — Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	Problèmes de formalités, etc.	Liste à publier	Liste à publier
24-27 septembre 1968 Genève	Comité de Coordination Interunions (6 ^e session)	Programme et budget des BIRPI	Liste à publier	Liste à publier
2-8 octobre 1968 Locarno	Conférence Diplomatique	Adoption d'un Arrangement particulier concernant la classification internationale des dessins et modèles industriels	Tous les Etats membres de l'Union de Paris	Liste à publier
4-12 novembre 1968 Genève	Comité d'experts — Traité de coopération en matière de brevets (PCT)	Nouveau projet de traité	Liste à publier	Liste à publier

Réunions d'autres Organisations internationales s'occupant de propriété intellectuelle

Lieu	Date	Organisation	Titre
1967			
La Haye	4-6 décembre 1967	Institut international des brevets (IIB)	94 ^e Session du Conseil d'administration
1968			
Buenos Aires	15-19 avril 1968	Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI)	Conférence des Présidents
Munich	22-26 avril 1968	Comité de coopération internationale en matière de recherche de matériel technique entre Offices de brevets à examen préalable (ICIREPAT)	Comité consultatif pour les systèmes de coopération — Commissions permanentes I et II
Amsterdam	9-15 juin 1968	Union internationale des éditeurs (UIE)	Congrès
Vienne	24-29 juin 1968	Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC)	Congrès
Tokyo	21 octobre-1 ^{er} novembre 1968	Comité de coopération internationale en matière de recherche de matériel technique entre Offices de brevets à examen préalable (ICIREPAT)	8 ^e Réunion annuelle
Lima	2-6 décembre 1968	Association interaméricaine de propriété industrielle (ASIPI)	Congrès

